

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0448.204.633	P.	U.	D.	C 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS**

DENOMINATION: COIL

Forme juridique: SA

Adresse: Drukpersstraat

N°: 4

Code postal: 1000

Commune: Bruxelles 1

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles

Adresse Internet \*:

Numéro d'entreprise 0448.204.633

DATE 24/06/2005 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 6/6/2007

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 1/01/2006 au 31/12/2006

Exercice précédent du 1/01/2005 au 31/12/2005

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ **ne sont pas** \*\* identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**Finance & Management International NV** 0466.829.326

Industriezone 7 , 3400 Landen, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 27/01/2000 -

Représenté par

Hutton Timothy

, , France

**Laurent Chevalier** Profession : -

av Th Gauthier 23 , 75016 PARIS, France

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 9/09/1992 -

**Charles van der Haegen** Profession : -

rue du Bayarmont 6 , 1390 Grez-Doiceau, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/09/1992 -

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: **35** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.16, 5.2.4, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.5.2, 5.8, 7, 8, 9

Signature  
(nom et qualité)  
**Finance and Management Int. NV**  
Afgelvaardigd Bestuurder

Signature  
(nom et qualité)

\* Mention facultative.

\*\* Biffer la mention inutile.

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

**Yves Willems Profession : -**

Rue de la Sartre 5c , 1325 Chaumont-Gistoux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/09/1992 -

**Bernard Legrand Profession : -**

, , France

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/11/1999 -

**BDO ATRIO BEDRIJFSREVISOREN BURG CV 0431.088.289**

Uitbreidingsstraat 66 bus 13 , 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique

Fonction : Commissaire

Mandat : 1/06/2005 -

Représenté par

Van Brussel Lieven

, , Belgique

**DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont\* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, par un comptable agréé ou par un comptable-fiscaliste agréé.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>BDO ATRIO BEDRIJFSREVISOREN BURG CV</b> <b>0431.088.289</b> Uitbreidingstraat 66 bus , boîte 13, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique Fonction : Réviseur d'entreprises Mandat: 1/06/2005 Représenté par : Van Brussel Lieven , , Belgique		

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

**Yves Willems Profession : -**

Rue de la Sartre 5c , 1325 Chaumont-Gistoux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 9/09/1992 -

**Bernard Legrand Profession : -**

, , France

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/11/1999 -

**BDO ATRIO BEDRIJFSREVISOREN BURG CV 0431.088.289**

Uitbreidingsstraat 66 bus 13 , 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique

Fonction : Commissaire

Mandat : 1/06/2005 -

Représenté par

Van Brussel Lieven

, , Belgique

**DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont\* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, par un comptable agréé ou par un comptable-fiscaliste agréé.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>BDO ATRIO BEDRIJSREVISOREN BURG CV</b> <b>0431.088.289</b> Uitbreidingstraat 66 bus , boîte 13, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique Fonction : Reviseur d'entreprises Mandat: 1/06/2005 Représenté par : Van Brussel Lieven , , Belgique		

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b> .....		20/28	<u>16.237.325</u>	<u>16.972.379</u>
Frais d'établissement .....	5.1	20	278.177	369.813
Immobilisations incorporelles .....	5.2	21	273.640	381.390
Immobilisations corporelles .....	5.3	22/27	11.330.403	12.270.634
Terrains et constructions .....		22	2.671.269	2.874.614
Installations, machines et outillage .....		23	8.649.481	9.377.113
Mobilier et matériel roulant .....		24	9.653	18.907
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés .....		27		
Immobilisations financières .....	5.4/ 5.5.1	28	4.355.105	3.950.542
Entreprises liées .....	5.14	280/1	4.330.187	3.921.656
Participations .....		280	3.494.900	3.494.900
Créances .....		281	835.287	426.756
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	5.14	282/3		
Participations .....		282		
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8	24.918	28.886
Actions et parts .....		284		
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	24.918	28.886
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>8.748.898</u>	<u>6.262.316</u>
Créances à plus d'un an .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution .....		3	1.256.321	1.114.129
Stocks .....		30/36	1.256.321	1.114.129
Approvisionnements .....		30/31	1.256.321	1.114.129
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés sur achats pour stocks .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
Créances à un an au plus .....	5.5.1/ 5.6	40/41	5.413.332	3.692.038
Créances commerciales .....		40	3.671.381	3.217.139
Autres créances .....		41	1.741.951	474.899
Placements de trésorerie .....		50/53	1.145.971	674.837
Actions propres .....		50	61.798	63.273
Autres placements .....		51/53	1.084.173	611.564
Valeurs disponibles .....		54/58	854.069	717.894
Comptes de régularisation .....	5.6	490/1	79.205	63.418
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	24.986.223	23.234.695

<b>PASSIF</b>	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	13.234.058	12.533.528
<b>Capital</b> .....	5.7	10	4.340.479	4.324.444
Capital souscrit .....		100	4.480.530	4.464.495
Capital non appelé .....		101	140.051	140.051
<b>Primes d'émission</b> .....		11	737.190	674.955
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	429.796	397.816
Réserve légale .....		130	329.796	297.816
Réserves indisponibles .....		131	100.000	100.000
Pour actions propres .....		1310	100.000	100.000
Autres .....		1311		
Réserves immunisées .....		132		
Réserves disponibles .....		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté</b> .....		14	7.676.061	7.068.455
<b>Subsides en capital</b> .....		15	50.532	67.858
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b> .....		16	55.389	55.294
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	55.389	55.294
Pensions et obligations similaires .....		160	55.389	55.294
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Autres risques et charges .....	5.8	163/5		
<b>Impôts différés</b> .....		168		
<b>DETTES</b> .....		17/49	11.696.776	10.645.873
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	5.9	17	6.957.163	5.405.130
Dettes financières .....		170/4	6.957.163	5.405.130
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171		
Dettes de location-financement et assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173	6.957.163	5.405.130
Autres emprunts .....		174		
Dettes commerciales .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....		42/48	4.269.836	4.793.267
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	5.9	42	1.047.967	1.047.967
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	2.240.055	2.634.674
Fournisseurs .....		440/4	2.240.055	2.634.674
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	5.9	45	981.814	1.110.626
Impôts .....		450/3	170.914	161.241
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	810.900	949.385
Autres dettes .....		47/48		
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.9	492/3	469.777	447.476
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	24.986.223	23.234.695

## COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	21.606.426	18.471.890
Chiffre d'affaires .....	5.10	70	21.311.374	18.210.713
Augmentation (réduction) des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution .....(+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72	102.599	109.673
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74	192.453	151.504
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/64	20.597.295	17.731.348
Approvisionnements et marchandises .....		60	6.105.313	3.611.389
Achats .....		600/8	6.352.639	3.746.429
Réduction (augmentation) des stocks .....(+)/(-)		609	-247.326	-135.040
Services et biens divers .....		61	6.487.799	6.335.676
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	5.10	62	5.602.753	5.513.709
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	1.960.047	1.921.660
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales - Dotations (reprises) .....(+)/(-)	5.10	631/4	105.134	1.361
Provisions pour risques et charges - Dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8	336.249	347.553
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration ..... (-)		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	1.009.131	740.542
<b>Produits financiers</b> .....		75	75.464	50.481
Produits des immobilisations financières .....		750	30.337	652
Produits des actifs circulants .....		751	14.520	14.163
Autres produits financiers .....	5.11	752/9	30.607	35.666
<b>Charges financières</b> .....	5.11	65	445.009	398.541
Charges des dettes .....		650	445.009	398.541
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises) ..... (+)/(-)		651		
Autres charges financières .....		652/9		
<b>Bénéfice (Perte) courant avant impôts</b> ..... (+)/(-)		9902	639.586	392.482



	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763		
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9		
<b>Charges exceptionnelles</b> .....		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) .....		662 (+)/(-)		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663		
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		669 (-)		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903 (+)/(-)	639.586	392.482
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....		67/77 (+)(-)		
Impôts .....	5.12	670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904 (+)(-)	639.586	392.482
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905 (+)(-)	639.586	392.482

## AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	7.708.041	7.188.079
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	639.586	392.482
Bénéfice (Perte) reporté de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	7.068.455	6.795.597
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	31.980	119.624
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920	31.980	19.624
aux autres réserves .....	6921		100.000
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	7.676.061	7.068.455
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6		
Rémunération du capital .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Autres allocataires .....	696		

**ANNEXE**

**ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxx	369.813
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Nouveaux frais engagés .....	8002		
Amortissements .....	8003	91.637	
Autres .....	8004	1	
		(+)/(-)	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....	(20)	278.177	
<b>Dont</b>			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement .....	200/2		
Frais de restructuration .....	204	278.177	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	618.300
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8021		
Cessions et désaffectations .....	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8051	618.300	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>			
	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	618.300
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8071		
Repris .....	8081		
Acquis de tiers .....	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8121	618.300	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	210	<u>                    </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	939.889
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8022		
Cessions et désaffectations .....	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8052	939.889	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>			
	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	558.499
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8072	107.750	
Repris .....	8082		
Acquis de tiers .....	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8122	666.249	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	211	<u>273.640</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>GOODWILL</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8053P	xxxxxxxxxxxxxx	23.847.102
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8023		
Cessions et désaffectations .....	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8053	23.847.102	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8123P	xxxxxxxxxxxxxx	23.847.102
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8073		
Repris .....	8083		
Acquis de tiers .....	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8123	23.847.102	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	212	<u>                    </u>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.471.827
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161	72.961	
Cessions et désaffectations .....	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8181	(+)/(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8191	5.544.788	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	361.925
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers .....	8221		
Annulées .....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8241	(+)/(-)	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8251	361.925	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.959.138
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8271	276.306	
Repris .....	8281		
Acquis de tiers .....	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8311	(+)/(-)	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8321	3.235.444	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(22)</b>	<b>2.671.269</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	36.443.442
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	747.468	
Cessions et désaffectations .....	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8192	37.190.910	
<b>Plus-values au terme de l'exercice .....</b>	<b>8252P</b>	<b>xxxxxxxxxxxxxxx</b>	<b>4.939.278</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8212		
Acquises de tiers .....	8222		
Annulées .....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice .....</b>	<b>8252</b>	<b>4.939.278</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	<b>8322P</b>	<b>xxxxxxxxxxxxxxx</b>	<b>32.005.607</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	1.475.100	
Repris .....	8282		
Acquis de tiers .....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	<b>8322</b>	<b>33.480.707</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(23)</b>	<b>8.649.481</b>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATERIEL ROULANT</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	523.212
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163		
Cessions et désaffectations .....	8173	31.606	
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8193	491.606	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées .....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	504.305
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	9.254	
Repris .....	8283		
Acquis de tiers .....	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	31.606	
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8323	481.953	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(24)</b>	<b>9.653</b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.494.900
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361		
Cessions et retraits .....	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8391	3.494.900	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411		
Acquises de tiers .....	8421		
Annulées .....	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471		
Reprises .....	8481		
Acquises de tiers .....	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice ..... (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(280)	<u>3.494.900</u>	
<b>ENTREPRISES LIEES - CREANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	281P	xxxxxxxxxxxxxxx	426.756
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581	408.531	
Remboursements .....	8591		
Réductions de valeur actées .....	8601		
Réductions de valeur reprises .....	8611		
Différences de change ..... (+)/(-)	8621		
Autres ..... (+)/(-)	8631		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(281)	<u>835.287</u>	
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363		
Cessions et retraits .....	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413		
Acquises de tiers .....	8423		
Annulées .....	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473		
Reprises .....	8483		
Acquises de tiers .....	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice ..... (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)		
<b>AUTRES ENTREPRISES - CREANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	28.886
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583		
Remboursements .....	8593	3.968	
Réductions de valeur actées .....	8603		
Réductions de valeur reprises .....	8613		
Différences de change ..... (+)/(-)	8623		
Autres ..... (+)/(-)	8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	24.918	
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8653		

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Coil Hellas  Grèce 0000.000.000 kapitaaisaandelen	99	99,00	0,00	31/12/2005	EUR	42.576.000	-7.691.000

## PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions et parts</b> .....	51	67.824	37.379
Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	67.824	37.379
Montant non appelé .....	8682		
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684		
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53	1.016.349	574.185
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686		
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687	1.016.349	574.185
de plus d'un an .....	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689		

Exercice

## COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DU CAPITAL

## Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	4.464.495
(100)	4.480.530	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

part social

Actions nominatives .....

Actions au porteur .....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	16.035	0
	4.480.530	1.457.873
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	10.737
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	1.447.136

## Capital non libéré

Capital non appelé .....

Capital appelé, non versé .....

Actionnaires redevables de libération .....

Keenexcess

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)	140.051	XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	
	140.051	0

## Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

## Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Capital autorisé non souscrit .....

Codes	Exercice
8721	61.798
8722	4.259
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....  
Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....  
Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	336.449
8762	336.449
8771	336.449
8781	

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE**

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

## Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	1.047.967
Emprunts subordonnés .....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8831	
Etablissements de crédit .....	8841	1.047.967
Autres emprunts .....	8851	
Dettes commerciales .....	8861	
Fournisseurs .....	8871	
Effets à payer .....	8881	
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	
Autres dettes .....	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	<b>1.047.967</b>

## Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières .....	8802	6.749.026
Emprunts subordonnés .....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8832	
Etablissements de crédit .....	8842	6.749.026
Autres emprunts .....	8852	
Dettes commerciales .....	8862	
Fournisseurs .....	8872	
Effets à payer .....	8882	
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	
Autres dettes .....	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>6.749.026</b>

## Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières .....	8803	208.137
Emprunts subordonnés .....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8833	
Etablissements de crédit .....	8843	208.137
Autres emprunts .....	8853	
Dettes commerciales .....	8863	
Fournisseurs .....	8873	
Effets à payer .....	8883	
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	
Autres dettes .....	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>208.137</b>



**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>		
Dettes financières .....	8922	8.005.130
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	8.005.130
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	<b>8.005.130</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	170.914
Dettes fiscales estimées .....	450	
<b>Rémunérations et charges sociales</b> (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	810.900

**COMPTES DE REGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

**RESULTATS D'EXPLOITATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....	740		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs inscrits au registre du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9086	95	99
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087	94,9	95,8
Nombre effectif d'heures prestées .....	9088	150.120	154.203
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620	3.827.056	3.770.226
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621	1.242.920	1.214.686
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622	74.298	81.932
Autres frais de personnel .....	623	458.479	446.865
Pensions .....	624		
<b>Provisions pour pensions</b>			
Dotations (utilisations et reprises) .....	635	(+)/(-)	
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
actées .....	9110	105.134	1.417
reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
actées .....	9112		
reprises .....	9113		56
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115		
Utilisations et reprises .....	9116		
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	290.936	305.315
Autres .....	641/8	45.313	42.238
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097	0,5	9,0
Nombre effectif d'heures prestées .....	9098	929	790
Frais pour l'entreprise .....	617	13.035	23.554

**RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS****RESULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital ..... 9125

Subsides en intérêts ..... 9126

Ventilation des autres produits financiers

**Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement** ..... 6501**Intérêts portés à l'actif** ..... 6503**Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées ..... 6510

Reprises ..... 6511

**Autres charges financières**

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances ..... 653

**Provisions à caractère financier**

Constituées ..... 6560

Utilisées et reprises ..... 6561

Ventilation des autres charges financières

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	17.325	17.325
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		

**RESULTATS EXCEPTIONNELS**

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Exercice

**IMPOTS ET TAXES****IMPOTS SUR LE RESULTAT**

	Codes	Exercice
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	9134	
Impôts et précomptes dus ou versés .....	9135	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	9136	
Suppléments d'impôts estimés .....	9137	
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	9140	

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

**Sources de latences fiscales**

	Codes	Exercice
Latences actives .....	9141	12.351.669
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	9142	12.351.669
Autres latences actives .....		
Latences passives .....	9144	
Ventilation des latences passives .....		

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A l'entreprise (déductibles) .....	9145	2.119.350	2.074.488
Par l'entreprise .....	9146	807.601	752.835
<b>Montants retenus à charge de tiers, au titre de</b>			
Précompte professionnel .....	9147	1.015.618	982.884
Précompte mobilier .....	9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS</b> .....	9149	
<b>Dont</b>		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....	9153	
<b>GARANTIES REELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9161	2.671.269
Montant de l'inscription .....	9171	12.901.000
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9181	12.000.000
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9201	
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9162	
Montant de l'inscription .....	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9202	
<b>BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN</b>		
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS</b>		
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS</b>		
<b>MARCHE A TERME</b>		
Marchandises achetées (à recevoir) .....	9213	
Marchandises vendues (à livrer) .....	9214	
Devises achetées (à recevoir) .....	9215	
Devises vendues (à livrer) .....	9216	
<b>ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES</b>		
<b>LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS</b>		
<b>LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE</b>		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME**

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Code	Exercice
9220	

Bases et méthodes de cette estimation

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIEES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	4.330.187	3.921.656
Participations .....	(280)	3.494.900	3.494.900
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281	835.287	426.756
<b>Créances</b> .....	9291		
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311		
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351		
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381	13.580.000	13.580.000
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421		
Produits des actifs circulants .....	9431		
Autres produits financiers .....	9441		
Charges des dettes .....	9461		
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		
Moins-values réalisées .....	9491		
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(282/3)		
Participations .....	(282)		
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b> .....	9292		
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		



## RELATIONS FINANCIERES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées .....	9500	
Conditions principales des créances .....		
Garanties constituées en leur faveur .....	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur .....	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants .....	9503	826.425
Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....	9504	

## LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s) .....	9505	25.500
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation .....	95061	
Missions de conseils fiscaux .....	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation .....	95081	
Missions de conseils fiscaux .....	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

**DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES****INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion\*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)\*\*~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés\*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*

Si oui, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

**INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*\*:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*\*

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 209

**ETAT DES PERSONNES OCCUPEES****TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs .....	100	91,6	4,8	94,9 (ETP)	95,8 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées .....	101	144.634	5.486	150.120 (T)	154.203 (T)
Frais de personnel .....	102	5.407.926	194.827	5.602.753 (T)	5.513.709 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	103	xxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxx	(T)	(T)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel</b>	105	90	5	93,4
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	90	5	93,4
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe</b>				
Hommes .....	120	82	4	84,6
Femmes .....	121	8	1	8,8
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134	32	5	35,4
Ouvriers .....	132	58		58,0
Autres .....	133			

**PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées .....	150	0,5	
Nombre effectif d'heures prestées .....	151	929	
Frais pour l'entreprise .....	152	13.035	

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTREES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice</b> .....	205	5		5,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	210	5		5,0
Contrat à durée déterminée .....	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	212			
Contrat de remplacement .....	213			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes: primaire .....	220			
secondaire .....	221	4		4,0
supérieur non universitaire .....	222			
universitaire .....	223	1		1,0
Femmes: primaire .....	230			
secondaire .....	231			
supérieur non universitaire .....	232			
universitaire .....	233			

## SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice</b> .....	305	9		9,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	310	9		9,0
Contrat à durée déterminée .....	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	312			
Contrat de remplacement .....	313			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes: primaire .....	320	1		1,0
secondaire .....	321	6		6,0
supérieur non universitaire .....	322			
universitaire .....	323	2		2,0
Femmes: primaire .....	330			
secondaire .....	331			
supérieur non universitaire .....	332			
universitaire .....	333			
<b>Par motif de fin de contrat</b>				
Pension .....	340	1		1,0
Prépension .....	341			
Licenciement .....	342	1		1,0
Autre motif .....	343	7		7,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants ....	350			

## ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

## MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
	1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
<b>Mesures comportant un avantage financier*</b>			
Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque) .....	414		
Prépension conventionnelle à mi-temps .....	411		
Interruption complète de la carrière professionnelle .....	412		
Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel) .....	413		
Maribel social .....	415		
Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale .....	416	103	102,2
Programmes de transition professionnelle .....	417		
Emplois services .....	418		
Convention emploi-formation .....	503		
Contrat d'apprentissage .....	504		
Convention de premier emploi .....	419	2	2,0
<b>Autres mesures</b>			
Stage des jeunes .....	502		
Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée .....	505		
Prépension conventionnelle .....	506		
Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires .....	507	8	8,0

## Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi

total pour l'exercice .....	550	103	102,2
total pour l'exercice précédent .....	550P	103	101,7

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

## Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	69	5811	5
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	1.151	5812	224
Coût pour l'entreprise .....	5803	98.824	5813	12.669

## RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT DISPENSEES EN VERTU DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2001 VISANT A AMELIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

## Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités .....	5804		5814	
Nombre d'heures consacrées à ces activités .....	5805		5815	
Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités .....	5806		5816	

\* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES DE COIL S.A. POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Définitions:	« K€ »	'000 Euros
	« EBITDA »	résultat d'exploitation + dotations aux amortissements et provisions
	« M€ »	'000.000 Euros

Chers actionnaires,

### Contexte économique et conditions de marché

L'année 2006 a connu une reprise partielle de l'économie en Europe continentale. Elle a été alimentée en Allemagne par une confiance fortement accrue par rapport aux années précédentes. En dépit des augmentations significatives de prix induites par des hausses du prix de l'énergie et des matières premières, l'inflation a été en grande partie maîtrisée. Si les taux d'intérêts ont augmenté sur la période, leurs hausses n'ont pas été suffisantes pour impacter défavorablement l'industrie européenne.

Concomitamment au mouvement haussier enregistré par les prix des différents métaux, l'aluminium a atteint des niveaux de prix record en 2006 ; cette envolée n'a pas été suffisante pour décourager la demande en Europe continentale. Les délais de livraison des laminoirs européens se sont allongés à près de 3 mois, dans un contexte de persistance d'un niveau de demande élevée. Ces éléments ont eu des effets très positifs sur la demande adressée au Groupe, juste au moment où celui-ci était en mesure de mettre à la disposition du marché de nouvelles et importantes capacités de production. Cet environnement économique favorable se maintient au cours du premier semestre 2007.

### Compte de résultats

Au cours de l'année 2005, la performance du Groupe a été fortement influencée par le démarrage de la nouvelle usine de production (investissement de 20 900 K€) à Bernburg en Allemagne. En 2005, le Groupe a supporté l'intégralité des coûts fixes associés à la mise en route de cet investissement. Suite aux délais normaux de mise en route, la ligne n'a pas pu atteindre des niveaux de production significatifs avant le troisième trimestre de 2005. Ainsi, en 2005 la production n'a pas atteint les niveaux suffisants pour permettre l'optimisation des coûts variables.

En 2006, par contre, le niveau de demande plus élevé ainsi que l'optimisation de la production de la nouvelle installation ont permis au Groupe de retrouver ses niveaux historiques d'EBITDA..

31

Le Groupe n'a enregistré en 2006 aucun changement significatif dans son portefeuille clients ni dans sa gamme de produits. La demande était élevée dans les secteurs de la construction, de l'architecture et de l'industrie.

Dans ce contexte, le Chiffre d'affaires de la Société a progressé de 18 210 K€ à 21 311 K€ en hausse de 17,0%. Cette évolution s'explique par des volumes plus importants et par une prime introduite en janvier 2006 afin de compenser les coûts énergétiques plus élevés.

Les coûts de production ont augmenté de 19%, passant de 12 468 K€ à 14 953 K€. Le résultat brut a atteint 6 354 K€ contre 5 741 K€ en 2005, soit une croissance de 10,6%.

Les frais des services commerciaux et administratifs ont augmenté de façon marginale (+5,3%), passant de 3 184 K€ à 3 021 K€.

Les frais de recherche et développement ont représenté en 2006 0,1% du chiffre d'affaires, soit 205 K€ (contre 159 K€ en 2005).

Le résultat d'exploitation 2006 s'est établi à 1 009 K€, comparé à un profit de 740 K€ en 2005. La marge opérationnelle s'élevait donc à 4,7% du Chiffre d'affaires.

Les frais financiers ont augmenté de 398K € en 2005 à 445K€ en 2006. Notons que ces frais financiers incluaient 9,9 K€ associés aux acquisitions anglaises achevées en février 2007 (voir ci-dessous).

Le résultat net avant impôts a atteint 639 K€ à la fin de l'exercice, il était de 392 K€ en 2005.

## Bilan

Avec des amortissements supérieurs aux nouveaux investissements, les actifs non circulants ont diminué de 16 972 K€ à 16 237 K€.

Comme la Société n'achète pas ni ne vend le métal qu'elle traite, il en résulte que le stock s'est maintenu à un niveau relativement modeste. Au 31 décembre 2006, la valeur des stocks était de 1 256 K€, comparée à 1 114 K€ en 2005.

Les créances ont augmenté très sensiblement de 3 692 K€ pour atteindre 5 412 K€. Cette augmentation est à mettre en partie sur le compte des niveaux de ventes plus élevés sur la période ; le poste clients était en hausse de 3 217 K€ à 3 677 K€. Les Autres créances ont augmenté pour leur part de 474 K€ à 1 744 K€, montant incluant entre autres 708 K€ relatifs à la TVA à récupérer auprès de l'administration fiscale allemande, ainsi que 800 K€ relatifs aux montants avancés par la Société en anticipation des acquisitions anglaises, qui ont été conclues en février 2007 (voir ci-dessous).

Le niveau des Liquidités a augmenté de 1 285 K€ à 2 008 K€.

3  
2

En conséquence, le total des actifs circulants a enregistré une nette augmentation, passant de 6 262 K€ à 8 749 K€.

Le total de l'actif a progressé de 23 234 K€ à 24 986 K€.

Avec une rentabilité retrouvée et une augmentation de capital de 78 K€ résultant de l'exercice final des bons de souscription d'actions émis en 2004, le total des capitaux propres est passé de 12 533 K€ à 13 234 K€.

Le montant de la dette bancaire à long terme a été augmenté de 10 625 K€ à 11 696 K€.

Le solde des subventions à amortir s'élève à 51 K€ au 31 décembre 2006 (contre 68 K€ en 2005).

Les dettes à court terme sont restées inchangées à 1 047 K€.

Le seul autre mouvement significatif était une réduction de la créance des fournisseurs, qui baisse de 2 634 K€ à 2 240 K€.

Le fond de roulement opérationnel (actif circulant - liquidités - passif circulant + dettes bancaires à court terme) est passé de 678 K€ à 3 059 K€, hausse largement imputable au montant des Autres créances exceptionnellement élevé à la fin de cette période.

### Recherche et développement

Le Groupe a une activité de recherche et de développement limitée, actuellement concentrée sur l'anodisation en continu mais qui va dans le futur également être affectée à l'anodisation par lots. L'équipe comporte un consultant externe à temps partiel ainsi que deux techniciens à temps plein. Leurs activités sont actuellement concentrées sur l'amélioration de la fiabilité des processus de coloration utilisés par le Groupe..

### Facteurs de risque

Le Groupe est évidemment sujette à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels.

Communément à d'autres entreprises intervenant dans le traitement de surface du métal, les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion saine de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. Le procédé de production du Groupe est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie et, en conséquence, rend le Groupe vulnérable à





des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qu'il pourrait ne pas être en mesure de répercuter intégralement dans les prix de vente..

Alors que le Groupe n'achète ni ne vend le métal qu'il traite, la demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs en métal en réaction aux mouvements marqués dans le prix de l'aluminium. Etant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité du Groupe, des fluctuations importantes dans les ventes peuvent avoir un effet significativement négatif ou positif sur le cash flow et la rentabilité.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du Groupe.

Toutefois, le Groupe constate que la demande d'aluminium laminé en Europe reste actuellement très élevée et excède la capacité disponible. Puisque le Groupe peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, ce type de métal ne viendra généralement que des laminoirs européens. Le manque de capacité génère de longs délais de livraison (jusqu'à 6 mois) et la capacité des laminoirs est déjà largement engagée pour 2007. Ceci provoque un manque de métal sur le marché, et réduit la quantité de métal disponible pour un traitement par le Groupe et, en conséquence, agit comme un frein à la croissance des ventes. Il est difficile de quantifier l'ampleur de cet impact.

Une société italienne a annoncé au marché qu'une troisième ligne d'anodisation en continu entrera en production en Italie en juillet 2007. Elle semble se présenter comme un concurrent des clients du Groupe (en vendant le métal et le traitement de surface) plutôt que comme un concurrent du Groupe. Il n'y a pas suffisamment d'information disponible à ce stade pour évaluer les chances de succès de ce projet, ni le prix ou le degré de qualité du produit fini. L'impact potentiel sur les affaires du Groupe demeure donc difficilement évaluable.

#### **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées). Les critères fixés par le Groupe pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
- il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

La politique du Groupe consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

## Capital

Le 6 juillet 2006, le conseil d'administration de la Société a constaté une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé, pour un montant de 16 034,91 €, suite à l'exercice de droits de souscription attribués gratuitement par la Société à ses actionnaires le 15 octobre 2004, entraînant la création de 5 218 nouvelles actions au prix de 15,00 € par action. Au 31 décembre 2006, le montant total du capital social de la Société s'élevait donc à 4 480 530,35 €.

## Rachat d'actions propres

La Société a procédé en 2006 à des rachats d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec la société de bourse française Portzamparc exclusivement pour assurer la liquidité de l'action Coil, cotée sur Euronext Paris (Eurolist C). Ces rachats d'actions ont fait l'objet d'un reporting mensuel à l'Autorité des Marchés Financiers en France ('AMF'). Ces bilans mensuels peuvent être consultés sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

La Société a procédé en 2006 à l'acquisition d'un total de 46 489 actions propres et à l'aliénation d'un total de 48 821 actions propres. Le nombre total d'actions propres détenues par la Société au 31 décembre 2006 est de 4 259 actions, représentant 0,3% du capital souscrit.

## Déclaration d'intention d'Alucoat Conversion S.A.U.

Le 7 décembre 2006, la société Alucoat Conversion S.A.U. ('Alucoat') a informé l'Autorité des Marchés Financiers, en France, et la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, en Belgique, de son franchissement en hausse du seuil de 10% du capital de la Société. A cette date, Alucoat, filiale du groupe espagnole Aliberico, détenait 10,05 % du capital de la Société, représentant 8,17% des droits de vote.

Dans sa déclaration d'intention, Alucoat a précisé qu'elle est susceptible de réaliser de nouvelles opérations d'achat (y compris une prise de contrôle) dans les douze prochains mois.

En l'absence de plus d'informations de la part de la société Alucoat concernant ses intentions, le Conseil d'Administration précise que cette prise de participation est non sollicitée et qu'il n'existe pas actuellement de négociation entre les deux parties.

## Evénements significatifs postérieurs à la date de clôture du 31 décembre 2006

Le 7 février 2007, la Société a pris le contrôle de deux sociétés leaders sur le marché de l'anodisation par lots au Royaume-Uni : Heywood Metal Finishers Limited et LHT Anodisers Limited. Ces acquisitions constituent un premier pas dans une stratégie de diversification des gammes de produits anodisés offerts au marché par le Groupe. Elles contribuent également à

donner au Groupe une masse critique plus importante sur le marché européen de l'anodisation afin de mieux promouvoir les produits anodisés en direction des spécialistes et clients finaux.

Le 21 mars 2007, la Société a renforcé son capital par une émission d'actions ordinaires d'un montant de 1 799 995,20 €.

### Conflits d'intérêts

En cours d'année 2006, la procédure de conflits d'intérêts entre une société et ses administrateurs, visée à l'article 523 du Code des Sociétés, a été suivie à l'occasion de deux réunions du conseil d'administration de la Société. Les extraits des procès-verbaux des ces réunions du conseil d'administration sont repris ci-après :

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 5 janvier 2006*

*« Avant la délibération sur les prochains points à l'ordre du jour, Finance & Management International SA (FMI) a informé le conseil du fait qu'elle est en situation de conflit d'intérêts au sens de l'article 523 du Code des sociétés concernant les deux prochains points soumis à la délibération du conseil. En ce qui concerne la résolution soumise au point 10, le conflit d'intérêt résulte dans le fait que la décision concerne des bonus éventuels qui seraient octroyés au management. En ce qui concerne la résolution au point 11, le conflit d'intérêt réside dans le fait que la décision concerne la partie encore à libérer des actions auxquelles Keenexcess Limited a souscrit. Dès lors que Timothy Hutton est actionnaire de Keenexcess Limited, il pourrait, en sa qualité de représentant de FMI, avoir un intérêt opposé à l'intérêt de la société en ce qui concerne cette résolution.*

*FMI, représentée par Timothy Hutton, quitte ensuite la réunion.*

*Conformément à l'article 523 du Code des sociétés, le conseil informera le réviseur de la société des circonstances susvisées et inclura dans le prochain rapport annuel l'extrait du procès-verbal concernant les deux prochaines résolutions.*

*10. Il a été décidé, nonobstant les faibles résultats en 2005, de donner en 2006 un message clair de remerciement aux personnes clé du management de la société pour la réalisation et l'intégration avec succès de la nouvelle usine de la société en Allemagne. Il a été décidé d'octroyer un bonus à FMI de l'ordre de 60.000 €. Le conseil considère en effet qu'il est nécessaire et dans l'intérêt de la société de récompenser FMI pour les accomplissements susvisés.*

*11. La partie non libérée des actions auxquelles Keenexcess a souscrit fait ensuite l'objet d'une discussion par le conseil. Il est rappelé que Keenexcess a réduit sa partie non libérée du capital de 511.000 € à 141.000 € en juin 2005. Le solde de 141.000 € était dû au 31 décembre 2005. Keenexcess a toutefois demandé que cette échéance soit prolongée compte tenu d'une part de la perturbation potentielle que le placement d'un tel intérêt sur le marché pourrait causer et d'autre part compte tenu de l'intérêt d'un certain nombre d'investisseurs pour co-investir avec Keenexcess dans le développement de la société. Ces derniers ne comprendraient pas une*

*6*

*réduction de la part du management dans la société à ce stade. Le conseil a donc décidé que le solde non libéré porterait intérêt au taux actuellement payé par la société sur ces emprunts existants au 1<sup>er</sup> janvier 2006, augmenté d'une marge de 0,5 %.*

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 12 mai 2006*

*« Avant la délibération sur les prochains points à l'ordre du jour, FMI a informé le conseil qu'elle est en situation de conflit d'intérêt au sens de l'article 523 du Code des sociétés sur les deux prochains points à l'ordre du jour qui concernent des conventions à conclure ou à modifier entre FMI et Coil. FMI s'abstient dès lors de participer aux délibérations et à la décision du conseil sur ces points.*

*En conséquence, FMI, représentée par Timothy Hutton, quitte la réunion.*

*11. Après avoir revu les accords contractuels avec FMI et les exigences en matière de continuité du management résultant des facilités de crédit de la société, il a été décidé que le contrat avec FMI devait être modifié afin que la résiliation du contrat par FMI ne soit que possible moyennant un préavis de 12 mois. Le conseil a souligné à cet égard qu'il est dans l'intérêt de la société de prévoir une durée de préavis qui permettra à la société de trouver un autre manager acceptable pour les banques, en cas de démission de FMI. La société n'a actuellement aucune protection contre une démission de FMI et pourrait se retrouver dans une position délicate vis-à-vis des banques si FMI devait décider de démissionner avec une brève échéance. Afin de convaincre FMI d'accepter cet amendement, il a été décidé qu'en contrepartie de cet engagement, la résiliation du contrat par la société ne serait possible que moyennant un préavis de 24 mois (un préavis qui, selon l'avis du conseil, est conforme aux pratiques du marché). Monsieur Chevalier a été chargé de demander au conseiller juridique de la société de préparer un amendement.*

*12. Le conseil a ensuite revu les accords en matière de rémunération et incentives avec FMI et a considéré qu'il était nécessaire de s'assurer qu'il y ait une motivation claire de maximaliser le prix des actions de la société. Le conseil a noté que compte tenu, notamment, des conditions du marché, de la faible liquidité de l'action Coil et de contraintes juridiques, FMI n'a jamais bénéficié d'un plan de stock options ou d'un plan de participation au capital nonobstant le fait que ce type d'incentive fait habituellement partie de l'enveloppe de rémunération du management des sociétés cotées et nonobstant le fait que le conseil a toujours été d'avis que FMI devait être récompensée pour les résultats obtenus par sa gestion. Le conseil reconnaît à cet égard que l'engagement de FMI a été un élément déterminant dans le redressement et le développement de la société au cours de ces six dernières années et qu'il est dans l'intérêt social d'octroyer un incentive qui aura pour objet d'assurer que FMI soit directement et personnellement intéressée au développement futur de la société. Il a été décidé que sous réserve d'un avis fiscal et juridique, la société octroierait à FMI, un avantage équivalent à 5 % du capital émis de la société sans contrepartie (l'Incentive). Dans l'attente de cet avis juridique et fiscal, il a été convenu qu'en cas de résiliation du contrat entre FMI et la société, pour quelque raison que ce soit (ou si FMI ne devait plus être en mesure de continuer à prester sa convention de management suite au décès ou à une incapacité de Monsieur Timothy Hutton), la société verserait à FMI un montant équivalent à la valeur de l'Incentive. Sur base du prix de marché actuel de l'action, cet Incentive ou ce paiement*

*7*

*en liquide représenterait un coût total pour la société de 765.000<sup>1</sup> €. Monsieur Chevalier est chargé de demander au conseiller juridique de la société de préparer un projet de contrat.*

*Le conseil a décidé à l'unanimité d'informer le commissaire de la société des circonstances susvisées et de mentionner ces dernières résolutions dans le prochain rapport de gestion conformément à l'article 523 du Code des sociétés. »*

## Conclusion

Les résultats atteints en 2006 ont été très satisfaisants. La croissance du chiffre d'affaires a permis une meilleure utilisation de la capacité de production, qui a fortement augmenté en 2005. Avec le retour à des niveaux historiques d'EBITDA en 2006, des coûts fixes en place stabilisés pour les activités d'anodisation en continu, le Groupe dispose d'une opportunité réelle pour bénéficier dans les années à venir d'un effet de levier sur la trésorerie et la rentabilité, alors que la nouvelle capacité de production se remplit progressivement grâce à la croissance du marché.

Les acquisitions récentes effectuées au mois de février 2007 fourniront au Groupe un éventail élargi de traitements de surface avec de nombreuses opportunités de synergies entre l'anodisation en continu et l'anodisation traditionnelle par lots. La masse critique plus importante devrait fournir au Groupe de réelles opportunités pour disposer d'un contrôle accru sur le rythme de croissance de toutes les formes d'anodisation en Europe et ailleurs.

Le Conseil d'Administration.

22 mai 2007

Finance & Management  
International S.A.  
Administrateur délégué  
représentée par M. Timothy Hutton

---

<sup>1</sup> L'incentive ou la contre-valeur en cash de l'incentive au cours actuel de l'action de la Société et basé sur le capital actuel de 1 574 453 actions ordinaires serait approximativement 1 260 K€.



BDO Atrio  
Bedrijfsrevisoren

Uitbreidingstraat, 66/13  
B-2600 Antwerpen  
Tel: 03 / 230 58 40 - Fax: 03 / 218 45 15

COIL S.A.

Rapport du commissaire  
concernant les comptes annuels arrêtés  
au 31 décembre 2006

pour la période du  
1 janvier 2006 au 31 décembre 2006

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES  
ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE S.A. COIL SUR LES COMPTES ANNUELS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

---

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

#### Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 24.986 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 640 (000) EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend notamment: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2006 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat;
- en application de l'article 608 du Code des Sociétés, nous devons en outre vous faire rapport sur les opérations suivantes qui ont eu lieu :
  - le 6 juillet 2006, le conseil d'administration de la société a constaté une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé pour un montant de 16.034,91 EUR, suite à l'exercice de droits de souscription attribués gratuitement par la société à ses actionnaires en date du 15 octobre 2004, entraînant la création de 5.218 nouvelles actions au prix de 15,00 EUR par action. Au 31 décembre 2006, le montant total du capital social de la société s'élevait donc à 4.480.530,35 EUR.
  - le 21 mars 2007, après la date de clôture, le conseil d'administration de la société a constaté une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé, avec suppression du droit de préférences des actionnaires en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées qui ne sont pas membres du personnel de la société ou de l'une de ses filiales, pour un montant de 1.799.995,20 EUR, entraînant la création de 116.580 nouvelles actions au prix de 15,44 EUR par action. Selon les dispositions légales, nous avons émis le rapport ci-joint daté du 21 mars 2007.



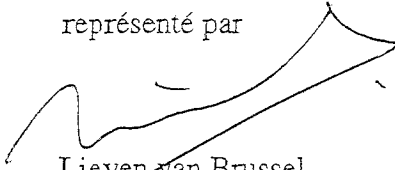


- en application de l'article 523 du Code des Sociétés, nous devons en outre vous faire rapport sur les opérations suivantes qui ont eu lieu:
  - en matière d'un conflit d'intérêt le conseil d'administration du 5 janvier 2006 a pris les décisions suivantes: « il a été décidé d'octroyer un bonus à FMI de l'ordre de 60.000 EUR afin de récompenser FMI pour ses accomplissements. »
  - « la partie non libérée des actions auxquelles Keenexcess a souscrit fait ensuite l'objet d'une discussion par le conseil. Le conseil a donc décidé que le solde de 141.000 EUR non-libéré porterait intérêt au taux actuellement payé par la société sur ces emprunts existants au 1er janvier 2006, augmenté d'une marge de 0,5 %. »
- en matière d'un conflit d'intérêt le conseil d'administration du 12 mai 2006 a pris les décisions suivantes: « le conseil a décidé que le contrat avec FMI devait être modifié afin que la résiliation du contrat par FMI ne soit que possible moyennant un préavis de 12 mois pour FMI et de 24 mois pour la société. Le conseil a souligné à cet égard que ceci est dans l'intérêt de la société et que les conditions et modalités sont conformes aux pratiques du marché. Monsieur Chevalier a été chargé de demander au conseiller juridique de la société de préparer un amendement. »
- « le conseil a décidé que sous réserve d'un avis fiscal et juridique, la société octroierait à FMI, un avantage équivalent à 5 % du capital émis de la société sans contrepartie (l'Incentive). Dans l'attente de cet avis juridique et fiscal, il a été convenu qu'en cas de résiliation du contrat entre FMI et la société, pour quelque raison que ce soit, la société verserait à FMI un montant équivalent à la valeur de l'Incentive. Sur base du prix du marché actuel de l'action, cet Incentive ou ce paiement en liquide représenterait un coût total pour la société de 765.000 EUR. Monsieur Chevalier est chargé de demander au conseiller juridique de la société de préparer un projet de contrat. » Dans une réunion du conseil d'administration du 22 mai 2007, la décision susmentionnée a été confirmée. Le conseil a estimé les conséquences patrimoniales à 1.200.000 EUR.
- en matière d'un conflit d'intérêt le conseil d'administration du 14 février 2007 a pris la décision suivante: « il a été décidé d'octroyer un bonus à FMI de l'ordre de 131.657 EUR »
- en matière d'un conflit d'intérêt le conseil d'administration du 22 mai 2007 a pris la décision suivante:

- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- nous n'avons pas, pour le reste, à vous signaler d'opérations conclues ou de décisions prises en violation des statuts ou du Code des Sociétés à l'exception de l'article 143 portant sur les délais d'application pour la remise du rapport de gestion par le conseil d'administration au commissaire. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Anvers, le 22 mai 2007

BDO Atrio Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL  
Commissaire  
représenté par



Lieven van Brussel  
Réviseur d'Entreprises